



COMMUNIQUE DE COURSE N°1 – 19 septembre 2026 LUCHON

Le collège des commissaires a décidé d'attribuer les pénalités suivantes :

- 30 secondes au dossard 250 pour non-respect du parcours en spéciale,
- 2 min au dossard 401 pour assistance hors zone,
- 3 min au dossard 63 pour passage en zone d'assistance hors passage officiel.

Le collège des commissaires